

# Le Coq Pelaud

lecoqpelaud.com

## Les Guerres de 14-18 et de 39-45 au front et au pays

**UNE HISTOIRE ÉTONNANTE RACONTÉE PAR SON AUTEUR**

### PIERROT VILLARD AU S.T.O. DANS SON GRENIER

Le jeune bourrelier Pierrot Villard de la classe 1942 faisait parti des requis pour le Service du Travail Obligatoire. Bon pour aller travailler en Allemagne, il refusa de partir. Il se cacha d'abord chez une parente à Valfleury, puis chez lui, dans son grenier. Pendant deux ans, jusqu'au départ des allemands, où il rejoignit le maquis de Saint-Symphorien. Des années plus tard, il a raconté son S.T.O. à Antoine Françon de la revue « L'Araire ». Un récit en patois, filmé et traduit ensuite en français. En voici de larges extraits.

**P**ierrot Villard, né en 1922, avait deux frères, Joannès (1905-1990), et Etienne (1913-1983) et une sœur Maria (1908-1985). Leur père bourrelier étant décédé, les garçons tenaient l'atelier, situé route de Givors, à côté du café de Thomas Granjon et en face de l'hôtel Brailly qui allait héberger clandestinement à partir du 10 juillet 1944 le commandant Mary Basset. Joannès avait pu revenir de la guerre, mais Etienne avait été fait prisonnier.

« En 1939, raconte Pierrot Villard, tous mes frères étaient mobilisés. Ce sera donc moi qui ferais fonctionner le métier. L'aîné n'est pas resté très longtemps : 18 mois. Quand il est revenu, j'ai donc pu travailler avec lui.

#### AU CHANTIERS DE JEUNESSE

En 1942, je suis parti aux « Camps de Jeunesse ». J'étais à Bourg ; et bien sûr, j'étais mobilisé pour faire mon métier de bourrelier. Je travaillais à faire les harnais des chevaux. Quand est venue la fin, on m'a dit que nous allions être déportés. En 1942, ils ne voulaient plus voir de jeunes ; nous devions tous être en Allemagne. Alors ma mère qui ne cessait de pleurer me dit : « Tu ne partiras pas ! Tu ne partiras pas ! Je n'avais qu'un frère qui a été tué en 14. Je ne veux pas. » « Oui, mais tout ça, c'est bien beau, mais que vais-je faire ? » ... « Nous te cacherons. Non ! Non ! Tu ne partiras pas. » Sur ces entrefaites, j'avais une cousine qui travaillait au PLM (= Compagnie de Chemin de Fer, « Paris Lyon Marseille) qui arrivait à la retraite. Elle dit à ma mère :

« Ecoute, si le Pierre ne doit pas partir, je le cacherai. » La cousine habitait à Valfleury, à Croix Blanche.

Sur ce, je reçois ma feuille. Il n'y avait que moi, en 42 (= ou plutôt en 43), qui n'avais jamais rien reçu par la gendarmerie. Je me suis dit « Que vais-je faire ? Je vais partir tout seul ? Mes conscrits sont tous partis ! » Tout par un beau jour, les gendarmes arrivent et disent : « Il faut que Pierre se présente tel jour à Lyon, au bureau de placement ; il va partir en Allemagne. » Alors ma mère, tout en larmes, dit : « Il ne partira pas ! Il ne partira pas ! » Alors, j'ai été courageux, j'ai écouté ma mère ; je ne suis pas parti.

#### J'AI DÉCIDÉ DE ME CACHER

Un beau jour, j'ai pris mon sac sur le dos, ma caisse qui m'avait déjà servi pour partir aux Camps de Jeunesse... Parce qu'il faut bien vous dire une chose : Que j'habitais pas loin de l'usine Pinay qui avait 2 ou 300 ouvriers. Et tous les matins, je voyais ces dames qui avaient toutes leur garçon qui était parti en Allemagne et elles disaient : « Comment se fait-il que Villard n'est pas parti lui aussi ? Que fait-il ? » Cela m'est revenu aux oreilles ! ... Alors, j'ai décidé de me cacher.

Je suis sorti devant ma porte et j'ai dit « Ca y est ! Au revoir, mesdames, je pars demain. » « Ah oui ? » « Je pars demain ! » Et comme il y avait le car qui s'arrêtait devant notre maison, tous les jours il desservait Lyon... « Je pars ! » .Je suis monté dans le car ; je suis descendu à de Bellevue (=entre Lyon et Rive

**suite p. 2****VENREDI 24 JANVIER**

### Ceux du S.T.O. de St-Sym

La Conférence de Paul Grange, rédacteur en chef du Coq Pelaud, organisée par le Groupe Patrimoine en la chapelle de l'Hôpital, a été appréciée des auditeurs.

**U**ne bonne cinquantaine de personnes s'est déplacée pour écouter la conférence de Paul Grange qui portait sur un sujet rarement abordé, celui du Service du Travail Obligatoire qui en 1943 a envoyé contre leur gré une trentaine de jeunes de St-Symphorien travailler en terre ennemie et amené une bonne quinzaine d'autres à trouver le moyen d'y échapper, en se cachant souvent dans une ferme en dehors de leur commune.

L'auditoire qui était composé en grande partie de familles dont l'un des leurs avait fait le STO ou s'y était soustrait fut particulièrement ému quand lui furent présentées les photos des classes 1940, 41 et 42 concernées par cette mesure de Vichy, qui appliquait la directive des nazis.

Le conférencier détaillait ensuite les choix respectifs des uns et des autres, sans cacher les cas de conscience que la plupart se posèrent. "Faut-il partir ou se cacher ?" Cas de conscience particulièrement aigus pour ceux qui appartenaient à la JOC, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, qui rejetaient cette mesure qui les amenait, contre leur gré, à aller travailler chez l'ennemi, pour l'ennemi, alors que leur pays était occupé par celui-ci. Plusieurs, retenant le message de leur aumônier, partirent cependant pour ne pas abandonner leurs camarades qui n'avaient pas trouvé de solution pour ne pas y aller.

Les difficiles conditions de vie dans les usines allemandes ou autrichiennes furent également évoquées, à partir des correspondances. La fin de la conférence fut consacrée au tragique destin de Michel Grange qui, délivré par les résistants yougoslaves et entré dans leur maquis, fut fait prisonnier par les allemands et envoyé en camp de concentration où il décéda. Un destin, estima l'orateur, qui mériterait d'être mieux mis en valeur par sa commune.